



Andorran Banking

Andorre passe le test de l'UE et ne fait pas partie de la liste des pays non-coopérants

- **L'Union européenne reconnaît la transformation du secteur financier et bancaire du pays**
- **L'Europe soutient l'évolution vers la transparence et l'homologation internationale menée à terme par la Principauté**

Andorre, le 5 décembre 2017.- L'Union européenne a rendu publique aujourd'hui pour la première fois, comme elle l'avait déjà annoncé, une liste de pays non-coopérants en matière fiscale parmi lesquels l'Andorre n'est pas incluse.

La liste qui comprend 17 pays a été établie sur la base de trois critères établis par le Conseil de l'Europe en 2016; la transparence fiscale, le cadre fiscal et la mise en œuvre de mesures contre l'érosion de la base d'imposition et le transfert de bénéfices (dénommé BEPS). De cette manière, l'UE reconnaît le travail effectué par la Principauté dans l'implémentation des mesures nécessaires pour parvenir à une transparence totale et à une homologation internationale du secteur financier et bancaire dans le domaine de la fiscalité.

À cet égard, la directrice générale de l'Andorran Banking, Esther Puigcercós, a exprimé sa satisfaction et considère la décision de la Communauté comme «la constatation définitive du succès stratégique dans l'engagement en faveur de la transparence fiscale et de l'homologation internationale». Elle a ajouté que "c'est une reconnaissance internationale d'une grande importance, une de plus, qui s'ajoute au travail accompli par le secteur bancaire et le pays dans son adaptation aux normes internationales de transparence les plus exigeantes."

De plus, l'UE a rendu compte également de l'état actuel et des progrès des engagements pris par les différentes juridictions, en termes de bonnes pratiques fiscales. L'Andorre, ainsi que des pays tels que le Liechtenstein, la Suisse et Saint-Marin, s'est engagée à adapter son cadre fiscal en 2018. Une modification de la loi relative à l'impôt sur les sociétés est actuellement soumise à la procédure parlementaire.